

UFF ALLOCATION DIVERSIFIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2021



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	
Autres informations.....	13
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes.....	24

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2021**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Délégataires : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégataires et sous-délégataires de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com. Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0007022124 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part A
- FR0011062132 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est le taux du livret A.

Ce taux correspond au taux de rémunération délivré par un Livret A (livret d'épargne court terme accessible en France) et est déterminé par le Ministère français de l'Économie et des Finances. Depuis le 1er août 2004, ce taux est déterminé tous les semestres de façon automatique par une formule d'indexation.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci),
- actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque ou de sociétés financières d'innovation cotées ou non,
- Parts de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, en titres donnant accès au capital ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de ses dirigeants et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- analyse macro-économique définissant un scénario en matière de sensibilité, de positionnement sur la courbe des taux et d'allocation États/autres émetteurs ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs, de la qualité de leur signature, de leur notation et de la maturité des titres.
- l'exposition de la poche taux pourra être réalisée par investissement en OPC, sans que l'investissement total en OPC puisse excéder 60% de l'actif.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les

OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite «DSK» : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif. Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif.

Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures

valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 60% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

Ces OPC pourront appartenir aux classes suivantes :

- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions internationales », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité dans le but de réaliser l'objectif de gestion au regard de la norme dite « DSK »,
- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions des pays de l'union européenne » et « diversifié », dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, « fonds de fonds alternatifs » de droit français ou européen, dans le but d'améliorer le couple risque rendement du portefeuille,
- dans la limite de 60% maximum de l'actif « obligations et autres titres de créance libellés en euro et obligations et autres titres de créance internationaux », « monétaire », et « monétaire court terme », dans le but de réaliser l'objectif de gestion et/ou dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Nature des opérations

- ☒ Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier

- ☒ Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions

- ☐ Gestion de la trésorerie de l'OPCVM

- ☒ Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

- ☒ Obligations

- ☒ Actions

- ☒ Titres de créance négociables

- ☒ Instruments du marché monétaire

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net

- Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

- Effets de levier éventuels : Néant.

- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

1^{er} juillet 2021

- Stratégie d'investissement fonds maître, exposition poche taux → OPCVM peut être utilisé à 60% de l'actif vs 50% précédente version.
- Risque taux 60% au maximum vs 50% précédemment
- Ajout d'un paragraphe sur les risques en matières ESG
- Ratio détention TCN et instruments monétaires à 60% vs 50% précédemment
- Ratio détention OPC à 60% vs 50%
- Ratio détention fonds de fonds alternatifs de 10% à 20%

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

1^{er} octobre

- Changement de dénomination du fonds **UFF CAP DIVERSIFIE** en **UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE**
- Changement d'indice de référence du le taux du Livret A pour l'indice de référence composite STOXX Europe + FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index.
- Changement de stratégie de gestion
- Modification de la commission de surperformance

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

FRAIS

Frais facturés à l'OPC		Part	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la Société de Gestion		A	Actif net	2,05 % TTC maximum
		I	Actif net	0,95% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Toutes classes de parts	Actif net	2,50% TTC maximum *
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Toutes classes de parts	Actif net	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC (voir tarification ci-dessous**).
	La société de gestion	Toutes classes de parts	Actif net	Actions : 0,50% TTC

ommissions de surperformance ¹	Toutes classes de parts	A compter du nouvel exercice, le 1^{er} octobre 2021, le calcul de la commission de surperformance changera de méthodologie. La première période de référence commencera donc à compter de cette date et se terminera à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2022. Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion. La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPC et la performance de son indice de référence (25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index). En cas de surperformance de l'OPC à l'issue de la période d'observation de 12 mois, le partage de la partie de la performance de l'OPC supérieure à celle de l'indice de référence s'effectuera sur la base de l'actif net de l'exercice à hauteur de 15% pour la société de gestion et 85% pour les porteurs. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC. . Actif net Cette partie variable est comptabilisée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Elle fait l'objet d'une provision, ou le cas échéant d'une reprise de provision en cas de sous-performance de l'OPC plafonné à hauteur des dotations, calculée à chaque établissement de la valeur liquidative. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC. La période de référence servant de base au calcul de la commission de surperformance, qui ne peut être inférieure à 12 mois, est l'exercice de l'OPC. A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, à chaque nouvelle sous-performance constatée au cours d'un exercice, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans est instaurée, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission et sans nouvelle sous-performance constatée pendant la période d'observation. Après 5 ans sans prélèvement, mais en cas de nouvelle sous-performance au cours de ces 5 ans, c'est cette dernière sous-performance qui devra être compensée
---	-------------------------	--

			avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, selon les modalités décrites ci-dessus. La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice. En cas de rachat des parts en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées reste acquise à la société de gestion.
--	--	--	--

(*) L'OPC pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0%	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4%	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Païement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Ou

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

(**) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2021 est de

- 2,56% pour la part A
- 1,46% pour la part I

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »

LE RAPPORT DE GESTION DE EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021**

OCTOBRE 2020

Au cours du mois d'octobre, les marchés ont eu un comportement versatile. Pourtant, ce dixième mois de l'année avait bien commencé, porté par les espoirs de très forts rebonds des économies. En effet, l'été a été propice à l'investissement et à la consommation après un deuxième trimestre extrêmement contraint par les mesures de confinement qui ont touché la moitié de l'humanité. Et les chiffres dévoilés ont confirmé ces prévisions : ainsi, le Produit intérieur brut de la Zone euro a progressé de 12,7% après une baisse de 11,8% au deuxième trimestre, tandis que les Etats-Unis ont affiché un spectaculaire taux de croissance de 33,1%, après un effondrement de 31,7%. Las ! L'explosion des cas de Coronavirus un peu partout en Europe et en Amérique ont eu raison de ces bons chiffres, et les mesures de reconfinement prises en octobre par la plupart des gouvernements européens ont mis à mal les indices boursiers, qui ont périclité de plus de 7 % par rapport à leur point haut mensuel. De plus, les attentats perpétrés sur le sol français ont encore noirci le climat anxiogène actuel, et la violente passe d'armes entre la Turquie et la France sur la laïcité s'est traduite par nombre de manifestations anti-français et appels au boycott des produits tricolores dans certains pays musulmans.

Outre-Atlantique, les deux candidats, Donald Trump et Joe Biden, sont dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle et même si les sondages prédisent que le démocrate sera élu haut la main, les statistiques restent très serrées dans les fameux swing states (« états pivots ») qui seront une nouvelle fois les faiseurs de rois. En attendant, les invectives entre les deux protagonistes font rage, les marchés redoutent que les résultats ne soient pas suffisamment nets pour les départager au soir de l'élection et les taux d'intérêt à long terme en profitent pour reprendre le chemin de la hausse : plus le temps passe avant son adoption, plus le futur plan de soutien à l'économie américaine devra être massif.

Ainsi, tout est prétexte à broyer du noir : l'annonce par la BCE d'un possible assouplissement de sa politique monétaire en décembre a été mal perçue car considéré comme trop tardif, et les résultats trimestriels parfois époustouffants de la technologie américaine ont été éclipsés par les prévisions prudentes de ces mêmes sociétés.

En conséquence, l'euro, devise risquée par construction pour les marchés, perd une nouvelle fois du terrain contre le dollar US et le yen japonais.

NOVEMBRE 2020

Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenu l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.

Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.

Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyants, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.

Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens connaissent également des valorisations records, la répression financière plus que jamais d'actualité dans ce contexte de crise sanitaire maintenant les rendements dans le territoire négatif pour les pays cœur, et à des niveaux extrêmement bas pour les pays le plus risqués comme l'Italie ou la Grèce. Par sympathie, plus de la moitié des obligations d'entreprises de catégorie investissement affichent également un rendement à échéance négatif. Seules les obligations les plus risquées affichent toujours un rendement positif, même si les primes de risques se sont très fortement resserrées depuis le mois de mars.

DECEMBRE 2020

Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9 mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.

Aux Etats-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46^{ème} Président des Etats-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'Etat au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.

Dans les pays émergents, décembre a été également un excellent mois, qui a permis d'amplifier le rebond relativement timide du mois dernier. Sur l'année, et en dollar, la progression de ces marchés est assez impressionnante, de l'ordre de +9%, tirée largement par la locomotive chinoise, dont l'économie aura encore progressé en 2020 et ce, malgré des confinements localisés mais drastiques.

Sur le front des taux d'intérêts, et sans surprise, les rendements des emprunts d'états de la zone euro s'affichent très majoritairement en territoire négatif, tandis que le 10 ans américain reste bloqué sous le seuil psychologique de 1%.

Enfin, du côté des devises, l'Euro signe un excellent mois contre le dollar et franchit en trombe et à la hausse la barre des 1,22\$, ce qui n'était pas arrivé depuis le 1^{er} mai 2018.

JANVIER 2021

Le mois de janvier 2021 a été marqué par une actualité toujours aussi riche sur les vaccins et leur disponibilité, mais également par la croisade des actionnaires individuels américains contre les hedge funds. Dès les premiers jours du mois, les campagnes de vaccinations ont été lancées dans de nombreux pays occidentaux, ce qui a donné lieu, comme c'est désormais l'habitude, à des critiques aussi exacerbées que peu constructives sur les rythmes adoptés par tel ou tel pays notamment en Europe. De surcroît, les psychodrames plus ou moins organisés et scénarisés au sujet des ruptures de chaînes de production de ces vaccins, des conditions de conservation ou des retards de livraison vis-à-vis notamment de l'Union européenne, ont émaillé l'actualité. Finalement, et malgré quelques contre-temps ponctuels, force est de constater qu'on ne compte aucun retard significatif dans l'inoculation des vaccins aux populations.

Sur le plan politique, l'actualité a été également riche, notamment aux Etats-Unis. En effet, l'entrée en fonction de Joe Biden et l'obtention d'une majorité démocrate au Sénat ont été éclipsées par le déchainement de violences occasionnées par la tentative de prise du Capitole par les partisans de Donald Trump. Cette insurrection, encouragée par les tweets rageurs du Président sortant, lui a valu d'être sous le coup d'une deuxième procédure « d'empêchement » qui, si elle venait à être validée, lui fermerait définitivement les portes d'un hypothétique retour sur le devant de la scène en 2024.

Néanmoins, ce que l'on retiendra surtout de l'actualité américaine, c'est la mise en déroute, probablement provisoire, de fonds spéculatifs spécialisés dans la vente à découvert de titres de sociétés en souffrance par l'afflux d'ordres d'achats massifs émanant d'investisseurs individuels organisés sur le réseau social Reddit. Sur le mois, GameStop Corp aura vu son cours multiplié par 17 avant de refluer significativement.

Ainsi, janvier n'aura pas permis aux marchés financiers mondiaux de continuer leur progression et se solde, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis par une performance légèrement négative. En revanche, les marchés émergents, forts de leurs statistiques économiques, continuent de progresser significativement. Sur le front des taux d'intérêt, alors qu'on observe un calme plat relatif sur les taux européens, la courbe des taux américaine s'est pentifiée via la partie longue, du fait de l'espoir suscité par l'ampleur du plan de relance à 1 900 milliards de dollars mis au point par l'administration Biden.

FEVRIER 2021

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 mds de dollars par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'est passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du Produit Intérieur Brut Américain, en un scénario de forte croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêts se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligataire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a en effet perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes, qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Elles ont de surcroît été aidées par le lancement d'une opération de retrait de la cote de Natixis par sa maison mère BPCE. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur le plan politique, rares sont les informations qui arrivent à s'imposer au sein d'une actualité intégralement consacrée à la crise sanitaire depuis maintenant un an. On pourra cependant noter entre les plans de reconfinement et de déconfinement des différents états européens ou des différentes villes américaines, le décombre macabre du nombre de morts par pays ou, plus optimiste, du pourcentage de la population vaccinée, le lâchage par l'administration Biden du Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane, sans toutefois qu'il n'y ait eu de répercussion probante sur les marchés financiers, et notamment sur les cours du pétrole.

MARS 2021

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, les médias n'ont eu de cesse de mettre à l'honneur Israël, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour l'efficacité de leur campagne vaccinale, alors qu'en 2020, ils clouaient au piloris leur dirigeant respectif (MM. Netanyahu, Trump et Johnson), s'interrogeant parfois sur leurs capacités à gouverner leur pays. En Europe, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'état en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées d'une première ou d'une seconde dose de Moderna, Pfizer BioNtech ou AstraZeneca, dans la plupart des pays du globe.

Conséquence directe des prouesses vaccinales américaines, couplées à un plan de relance à 1900 milliards de dollars implémenté sitôt validé : la courbe des taux américaine s'est à nouveau fortement

pentifiée via la partie longue, le taux à 10 ans passant de 1.40% à 1.74% au 31 mars, soit un quasi doublement depuis le début de l'année. En effet, les marchés obligataires anticipent un fort rebond de la croissance, non seulement à court terme mais également pour les années futures.

Fort de ce constat, le marché des devises s'est également mis au diapason du rythme de la vaccination dans certains pays et de la normalisation des taux d'intérêt aux USA. Ainsi, le dollar américain s'est apprécié contre l'euro de près de 3% sur le mois. Et la Livre Sterling, faisant fi des chiffres économiques qui montrent un effondrement du commerce entre le Royaume Uni et l'Union européenne, s'est renforcée de près de 2% contre la monnaie unique, portant sa progression à plus de 5% sur le premier trimestre de l'année.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. Par exemple, les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance, notamment aux Etats-Unis, où l'écart s'élève à plus de 4%, et dans une moindre mesure en Europe, avec une avance de 2% pour les premières. En revanche, les marchés émergents, très fortement exposés aux valeurs de croissance asiatiques, ont affiché des performances négatives en dollar sur le mois et sont désormais très en retard sur les marchés occidentaux.

AVRIL 2021

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette progression laissant présager que le creux de la vague est derrière nous.

De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre. L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil risquant d'impacter durablement leur économie.

Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Sur les marchés de taux, les rendements continuent de se tendre en zone euro (+9 bps pour le bund ; +37 bps sur l'année) alors que les taux américains marquent une pause (-11 bps pour le 10 ans ; +71 bps sur l'année). Les primes de risques des pays périphériques de la zone euro sont restées pour leur part globalement stable.

MAI 2021

Le mois de mai a une nouvelle fois été un mois de progression sur les marchés européens, qui ont surperformé les autres places financières internationales, à commencer par celles des Etats-Unis. Pourtant, l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Ainsi, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens

font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoi qu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important.

Par ailleurs, le mois aura été le théâtre d'une bataille rangée d'analyses sur les cryptomonnaies, qui ont été portées aux nues par certains et clouées au pilori par d'autres. Toujours est-il que l'interdiction chinoise d'utilisation du Bitcoin dans les transactions courantes conjuguée avec les commentaires très négatifs des banquiers centraux ont eu pour conséquence un dévissage en règle de ces « actifs » d'un nouveau genre : en mai, l'indice Nasdaq Crypto a perdu plus de 27%.

Sur le front plus classique des taux d'intérêt, le rebond de l'inflation n'aura eu finalement aucun effet notable puisque le 10 ans américain fait du surplace et affiche un rendement proche de 1.6% tandis que celui de son homologue français reste au niveau de 0.17%.

Enfin, l'Euro continue sa progression face aux principales devises et vaut désormais 1.22\$ (+1.7% sur le mois) et 134 yens (+2% sur le mois).

JUIN 2021

Et de cinq à la suite ! Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois derniers mois, les valeurs dites décotées ou cycliques ont tenu le haut du pavé et ont bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant complètement la normalisation des prix des matières premières qui ne pâissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve fédérale américaine qui, lors de sa réunion du mois de juin, a bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, qui a non seulement rassuré les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les a également préparés à une sortie possible de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024.

Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations.

Enfin, sur le front des devises, les perspectives tracées par la Réserve fédérale américaine ont permis au dollar de progresser de près de 3% face à l'euro.

JUILLET 2021

Au cours du mois de juillet 2021, les marchés sont restés bien orientés et progressent encore, alors que les mesures budgétaires et monétaires sont toujours omniprésentes. Et ils ne semblent pas vraiment ébranlés par la recrudescence de cas de COVID-19 notamment en Europe, alors que le variant delta est désormais principalement impliqué dans les contaminations. De même, les manifestations sporadiques contre le Pass sanitaire et les mesures coercitives visant à atteindre rapidement l'immunité collective prises par la plupart des gouvernements des pays développées n'ont quasiment aucun effet notable sur l'humeur des marchés, tant l'adhésion à la vaccination et à l'espoir de retrouver la vie d'avant sont majoritaires dans les opinions publiques.

Dans ce contexte plutôt rassurant, plusieurs questions se posent, notamment quant à la vigueur de l'économie une fois dissipés les effets liés à la réouverture et les craintes d'un retour de l'inflation. Le rythme de la reprise économique, qui jusque-là avait été plus rapide qu'anticipé, semble en effet ralentir un peu partout dans le monde et le retour de l'inflation commence à se matérialiser. Et les conjectures sur le changement de ton des banquiers centraux feront bientôt leur retour avec la tenue du symposium

de Jackson Hole fin août aux Etats-Unis. Mais pour l'heure, les taux d'intérêt corrigent leur remontée très rapide des mois précédents, mouvement contre-intuitif compte tenu des chiffres d'inflation record publiés.

Enfin, on constate que les résultats des entreprises sont plutôt très bons, mais que les accidents de parcours se paient très sévèrement, avec des baisses vertigineuses pour les mauvais élèves. Et la reprise en main tonitruante du gouvernement chinois sur les entreprises technologiques, à commencer par celles du secteur de l'éducation et du e-commerce, a provoqué des baisses très importantes sur ces valeurs, ce qui a fait plonger les marchés actions émergents de 7% sur le mois.

AOÛT 2021

Le mois d'août 2021 a été marqué par une actualité économique, politique et géopolitique foisonnante, et par une nouvelle progression des marchés actions, totalement au diapason de la Réserve fédérale américaine.

Ainsi, août 2021 restera marqué par le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. En effet, après vingt ans de présence, le Président Biden a réalisé ce que Donald Trump avait préparé et a rapatrié ses troupes aux Etats-Unis. En Chine, après la reprise en main des entreprises de soutien scolaire, le gouvernement a entrepris de mettre au pas les entreprises proposant des jeux vidéo en ligne. Désormais, les mineurs ne pourront plus jouer que trois heures par semaine, et seulement entre 20h et 21h les vendredis, week-ends et jours fériés. Enfin plus proche de nous, en France, la contestation anti-pass sanitaire et antivaccin semble s'essouffler au fil des semaines alors que, dans le même temps, le gouvernement annonce la fin du télétravail obligatoire et du « quoi qu'il en coûte » via la suppression, le 30 septembre prochain, du Fonds de Solidarité.

Sur les marchés financiers, l'ambiance reste globalement au beau fixe. Dans les pays émergents, la politique chinoise est digérée lentement par les opérateurs et les places boursières retrouvent un peu de couleurs. Dans les pays développés, l'euphorie prédomine avec l'amplification de la réouverture des économies. Ainsi, les places boursières européennes reviennent à leurs plus hauts niveaux historiques, tandis que les places américaines volent de record en record. Il faut saluer à ce propos l'habileté du Président de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une politique de réduction de l'assouplissement quantitatif tout en la déconnectant d'une future hausse des taux qui n'interviendra sans doute pas avant l'année 2023. Jerome Powell a également réitéré le fait que le haut niveau de l'inflation actuelle était probablement transitoire pour la Banque centrale. Ainsi, les marchés obligataires ont parfaitement réagi, les taux à long terme américains n'affichant que quelques points de base de hausse sur le mois.

SEPTEMBRE 2021

Alors que depuis près de 18 mois, l'attention des investisseurs s'était exclusivement focalisée sur l'épidémie de Covid 19 et son impact sur la fermeture puis la réouverture des économies, le mois de septembre 2021 a marqué une rupture salutaire puisque le marché s'est à nouveau concentré sur des données économiques tangibles qui vont constituer des thèmes stratégiques dans les prochaines semaines.

Ainsi, après une remontée qualifiée de temporaire par la plupart des Banques centrales, force est de constater que l'inflation publiée, notamment Outre-Atlantique et dans une moindre mesure en Europe, se maintient à un niveau jamais vu depuis plus d'une décennie. Néanmoins, même si le pic d'inflation, dû à des effets de base très faibles, est à priori passé, on ne peut que constater quotidiennement les pénuries qui sévissent à l'heure actuelle dans toutes les zones géographiques. Par exemple, en Asie du Sud-Est, la recrudescence des cas de COVID-19 a conduit à la fermeture d'infrastructures portuaires, provoquant un décuplement des prix du fret entre cette région du monde et les Etats-Unis. De même, l'industrie automobile fait face à la pénurie de composants électroniques, ce qui pèse largement sur la production de voitures neuves, dont les ventes s'effondrent, tout en renchérissant sur le prix des voitures d'occasion. Et cela, sans parler des pénuries que subissent les Britanniques, qui du fait de la conjonction du Brexit et de la pandémie, a complètement désorganisé les chaînes d'approvisionnement de certains produits comme l'essence, les fruits et légumes, les produits laitiers ou la volaille. Plus près de nous, en France, c'est le prix du gaz qui fait la une de l'actualité avec une hausse de 12% prévue le

1^{er} octobre et un retour du prix de l'essence à la pompe à ses niveaux d'avant-crise avec un baril frôlant les 80\$.

Sur le front géopolitique, le mois a été marqué par l'annulation du contrat du siècle passé entre la France et l'Australie en 2016 pour la fourniture de 12 sous-marins nucléaires moyennant 56 milliards d'euros. Cette affaire est symptomatique de la Guerre froide que continue de se livrer les Américains et les Chinois, malgré le changement d'administration, mais aussi de la confirmation que les Britanniques préfèrent se rapprocher des Etats-Unis plutôt que de rester ancrés à l'Europe après le Brexit, et enfin de la très faible influence de l'Europe politique sur la scène internationale.

Enfin, sur le front économique, Evergrande, le géant de l'immobilier chinois dont le modèle d'affaires est fondé sur la hausse continue des prix, a reconnu connaître de grandes difficultés financières, étranglé par une dette de l'ordre de 260 milliards d'euros. Depuis le défaut de paiement d'un coupon obligataire en septembre, l'entreprise est en restructuration et le marché parie sur une sortie de crise ordonnée, pilotée par le gouvernement chinois. En revanche, les opérateurs restent vigilants sur l'éventuel effet domino, la situation n'étant pas sans rappeler le début de la Grande Crise Financière de 2008, dont la cause avait été les prêts immobiliers « subprimes ».

Les marchés financiers ont donc pâti sans surprise du retour des risques négatifs, tant sur l'inflation que sur les risques géopolitiques. Les indices actions ont tous fini le mois dans le rouge, affichant des baisses comprises entre 2 et 5%. Dans cet océan de performances négatives, seuls les indices sectoriels bancaires et pétroliers ont tiré leur épingle du jeu en progressant respectivement de l'ordre de 4% et 10%, accompagnant un rebond des taux d'intérêt à long terme qui transcrivent la remontée des pressions inflationnistes. Enfin, comme toujours dans les temps troublés, le dollar américain a joué son rôle de valeur refuge et a progressé de 2% face à l'euro et de 1% face au yen.

Les principaux mouvements sur la période

Ope	Isin	Nom	Cours	Qte	Montant en EURO
12/02/2021	USH1	US LONG BOND (CBT) Mar 21	166,78125	-135	18579418,86
05/11/2020	IE00B5ST2S55	Stryx World Growth Fund - Classe I	444,92	-15350	5774761,76
05/11/2020	IE00BYMFSS4	Lyxor / Chenavari Credit Fund - Part SIP EUR	113,3826	42000	-4762069,2
05/11/2020	LU137785196	TCW FUNDS - MetWest High Yield Bond Fund - Part IU	VL inconnue	4000	-4696564,49
05/11/2020	LU106200726	Threadneedle Global Corp Bond IU	14,1356	380000	-4541942,25
05/11/2020	IE00BMVX245	Butler Credit Opportunities Fd Inst B Pooled EUR Cap	109,5349	-34000	3724186,6
05/11/2020	DE000A1C5D	Acatis - Gane Value Event Fonds UI	20574,86	-175	3600600,5
05/11/2020	FR000009868	Lazard Convertible Global - Part I	1786,75	2000	-3573500
12/02/2021	LU112891013	Bakersteel Global Funds SICAV - Precious Metals Fund D EUR	326,68	-10500	3430140
02/02/2021	IE00BYQRBG5	Artisan Developing World Fund - I acc USD	25,88	150000	-3227335,08
01/07/2021	USD	USD	1,1852	-3711049,02	3131158,47
05/11/2020	IE00BHWQNF	COMGEST GROWTH EUROPE SMALLER COMPANIES - Part I Acc EUR	44,96	65000	-2922400
05/11/2020	LU192362199	Thematics Safety	181,07	19000	-2909000,97
05/11/2020	FR001088985	Amplegest Pricing Power - Part IC	269	-10800	2905200
27/07/2021	IE00BYQRBG5	Artisan Developing World Fund - I acc USD	22,9	-150000	2904739,76
05/11/2020	LU120989502	RWC NISSAY JAPAN FOCUS FUND	18674,2995	19000	-2894352,21
05/11/2020	FR001240385	Silver Autonomie	179760,02	16	-2876160,32
05/11/2020	LU152978162	AXA World Funds Framlington Robotech I EUR Cap	192,97	-14600	2817362
05/11/2020	IE00BFNWYS	Lord Abbett High Yield Fund - Part I USD	14,56	-225000	2770050,31
01/09/2021	USD	USD	1,1811	-3022964	2559447,97
08/09/2021	IE00BMVX245	Butler Credit Opportunities Fd Inst B Pooled EUR Cap	116,3167	22000	-2558967,4
08/09/2021	IE00BTL1GH3	Nomura Fds Ireland Global Dynamic Bond Fund I USD C	147,4676	19000	-2372066,03
08/09/2021	FR001302833	Myria Actions Durables Europe	1096,99	-2100	2303679
28/09/2021	LU120989502	RWC NISSAY JAPAN FOCUS FUND	19667,3405	-15000	2267849,25
28/09/2021	IE00BZORSN4	COMGEST GROWTH JAPAN - Part I EUR Acc	15,11	150000	-2266500
05/11/2020	LU121820633	Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund - Part C Acc USD	13,2997	-200000	2249135,42
12/02/2021	LU121820633	Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund - Part C Acc USD	13,4455	-200000	2219004
29/07/2021	FR001140073	CONSTANCE BE WORLD - Part I	70856,32	30	-2125689,6
29/07/2021	LU202586368	Credit Suisse (Lux) Edutainment Equity Fund	1248,53	-2000	2101106,48
28/09/2021	IE00BNGY095	SPARX Japan Fund - JPY Institutional B Class Shares	24726	-11000	2090854,62
08/09/2021	LU193248969	CARMIGNAC PORTFOLIO UNCONSTRAINED CREDIT F EUR ACC	139,09	15000	-2086350
12/02/2021	LU178530151	2XIDEAS GLOBAL MID CAP LIBRARY S USD ACC	168,41	15000	-2084540,17
08/09/2021	LU014474650	Candriam Bonds Euro High Yield I	VL inconnue	1500	-2081730
27/07/2021	LU106200726	Threadneedle Global Corp Bond IU	14,3738	170000	-2066336,31
28/09/2021	IE00BLXGR3	Neuberger Berman Japan Equity Engagement Fund - Part I Acc JPY	1790,61	150000	-2064759,87
12/02/2021	LU137887860	MS INVF Asia Opportunity Fund	99,29	25000	-2048314,56
12/02/2021	LU193248969	CARMIGNAC PORTFOLIO UNCONSTRAINED CREDIT F EUR ACC	135,84	15000	-2037600
01/09/2021	JPY	JPY	130,34	-261830438	2008826,44
05/11/2020	LU100337606	Aberdeen Standard SICAV I - Frontier Markets Bond Fund I Acc USD	15,623	-150000	1981524,54
05/11/2020	LU224005610	Lonvia Mid Cap Europe	98,8355	20000	-1976710
05/11/2020	LU014474650	Candriam Bonds Euro High Yield I	1315,61	-1500	1973415
12/02/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	VL inconnue	10000	-1930600
12/02/2021	LU206600454	Allianz Global Investors Fund - Allianz Strategic Bond Catégorie d'Actions IT (H2-EUR)	VL inconnue	1500	-1927440
12/02/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	192,58	-10000	1925800
30/03/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	191,1	-10000	1911000
05/11/2020	IE00BNGY095	SPARX Japan Fund - JPY Institutional B Class Shares	21275	-11000	1909043
05/11/2020	FR001317934	Richelieu Family Small Cap - Part I	142408,31	-13	1851308,03
08/09/2021	LU076541680	U.S. Short Duration High Yield Fund - Part A USD	142,6	15000	-1810870,3
27/07/2021	LU076541680	U.S. Short Duration High Yield Fund - Part A USD	141,62	15000	-1796372,25
08/09/2021	LU087055299	DNCA INVEST - Europe Growth - Part I	VL inconnue	5000	-1795400

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2021, le fonds a réalisé une performance de

- 12,60% sur la part A
- 13,84% sur la part I

sur 12 mois, contre 0,50% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui sévit depuis décembre 2019, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF CAP DIVERSIFIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2021



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2021**

UFF CAP DIVERSIFIE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF CAP DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



UFF CAP DIVERSIFIE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2022.01.06 18:00:00 +0100

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	123 469 434,33	128 840 495,72
Actions et valeurs assimilées	70 708 943,25	69 908 589,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	70 708 943,25	69 908 589,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	50 150 296,96	56 932 469,59
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	48 464 038,66	55 355 089,79
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 686 258,30	1 577 379,80
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 610 194,12	1 999 436,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 610 194,12	1 999 436,31
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	5 045 069,64	7 190 656,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 045 069,64	7 190 656,11
COMPTES FINANCIERS	12 013 895,48	40 088,48
Liquidités	12 013 895,48	40 088,48
TOTAL DE L'ACTIF	140 528 399,45	136 071 240,31

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 877 657,54	131 589 239,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8 044 300,02	-965 400,80
Résultat de l'exercice (a,b)	-991 795,54	-881 432,47
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	137 930 162,02	129 742 406,45
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 383 752,14	1 868 836,31
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 383 752,14	1 868 836,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 383 752,14	1 868 836,31
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	212 684,39	1 980 414,62
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	212 684,39	1 980 414,62
COMPTES FINANCIERS	1 800,90	2 479 582,93
Concours bancaires courants	1 800,90	2 479 582,93
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	140 528 399,45	136 071 240,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1220	0,00	35 357 580,00
EURO STOXX 50 1221	40 115 680,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2020 CALL 3600	0,00	600 398,68
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3225	0,00	3 391 613,82
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	4 018 933,82	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	7 294 640,16	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1221	35 216 730,00	0,00
FGBL BUND 10A 1221	4 754 960,00	0,00
SP 500 MINI 1220	0,00	32 822 172,08
SP 500 MINI 1221	30 785 643,39	0,00
FTSE 100 FUT 1221	3 460 717,22	0,00
RP EURGBP 1220	0,00	3 254 329,80
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 3000	0,00	1 820 357,70
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	213,22	1 809,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 570 484,51	1 639 790,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 570 697,73	1 641 599,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	67 028,65	108 750,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	67 028,65	108 750,35
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 503 669,08	1 532 849,35
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 532 648,99	2 448 413,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 028 979,91	-915 564,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	37 184,37	34 131,56
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-991 795,54	-881 432,47

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007022124 - UFF CAP DIVERSFIE A : Taux de frais maximum de 2,05% TTC

FR0011062132 - UFF CAP DIVERSFIE I : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP (coupons réinvestis) à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence après intégration en parallèle des mouvements de souscription et de rachat.

Le fonds de référence (fonds indicé) enregistre la performance de l'indicateur de référence du FCP majoré de 3 points (Livret A + 3%), sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds. A la fin de chaque période de référence, sous condition qu'il soit constaté une performance du FCP supérieure à celle du fonds indicé, il sera dû une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF CAP DIVERSFIE A	Capitalisation, et/ou Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts UFF CAP DIVERSFIE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	129 742 406,45	145 287 563,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 628 411,70	3 577 744,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 664 867,16	-12 096 380,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 888 106,83	30 447 400,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 610 606,87	-28 617 859,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 758 388,15	34 132 604,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 184 681,56	-33 866 130,54
Frais de transactions	-879 910,91	-2 008 983,36
Différences de change	504 529,46	318 201,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 766 975,39	-7 841 087,76
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 458 859,97</i>	<i>3 691 884,58</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 691 884,58</i>	<i>-11 532 972,34</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-989 609,55	1 324 897,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-55 627,90</i>	<i>933 981,65</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-933 981,65</i>	<i>390 915,91</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 028 979,91	-915 564,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	137 930 162,02	129 742 406,45

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	51 429 253,98	37,29
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	51 429 253,98	37,29
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	34 246 360,61	24,83
Taux	39 971 690,00	28,98
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	74 218 050,61	53,81

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 013 895,48	8,71
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,90	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	39 971 690,00	28,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 013 895,48	8,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 800,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 216 730,00	25,53	4 754 960,00	3,45

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 389 376,47	1,73	584 200,75	0,42
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 814 150,70	1,32	300 106,59	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 132 484,58	3,00	61 571,22	0,04	0,00	0,00	42 540,16	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349,17	0,00	451,73	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	30 785 643,39	22,32	3 460 717,22	2,51	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	77 892,81
	Dépôts de garantie en espèces	4 929 762,22
	Coupons et dividendes en espèces	37 414,61
TOTAL DES CRÉANCES		5 045 069,64
DETTES		
	Frais de gestion fixe	212 671,86
	Autres dettes	12,53
TOTAL DES DETTES		212 684,39
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 832 385,25

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF CAP DIVERSFIE A		
Parts souscrites durant l'exercice	44 825,6017	4 413 218,05
Parts rachetées durant l'exercice	-122 502,1977	-11 989 003,31
Solde net des souscriptions/rachats	-77 676,5960	-7 575 785,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 105 150,1479	
Part UFF CAP DIVERSFIE I		
Parts souscrites durant l'exercice	980,0000	1 215 193,65
Parts rachetées durant l'exercice	-1 375,0000	-1 675 863,85
Solde net des souscriptions/rachats	-395,0000	-460 670,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 454,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF CAP DIVERSFIE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF CAP DIVERSFIE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Parts UFF CAP DIVERSFIE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 301 211,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts UFF CAP DIVERSFIE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	231 437,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 357 125,20
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 357 125,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 357 125,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-991 795,54	-881 432,47
Total	-991 795,54	-881 432,47

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF CAP DIVERSFIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 029 841,27	-936 782,76
Total	-1 029 841,27	-936 782,76

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF CAP DIVERSFIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 045,73	55 350,29
Total	38 045,73	55 350,29

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 044 300,02	-965 400,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 044 300,02	-965 400,80

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF CAP DIVERSFIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 583 152,65	-802 952,99
Total	6 583 152,65	-802 952,99

	30/09/2021	30/09/2020
Parts UFF CAP DIVERSFIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 461 147,37	-162 447,81
Total	1 461 147,37	-162 447,81

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	164 130 375,97	160 379 310,64	145 287 563,91	129 742 406,45	137 930 162,02
Parts UFF CAP DIVERSFIE A en EUR					
Actif net	135 326 100,14	132 489 296,01	120 021 648,50	107 173 213,54	112 748 314,58
Nombre de titres	1 316 966,4084	1 310 168,9739	1 256 206,7461	1 182 826,7439	1 105 150,1479
Valeur liquidative unitaire	102,75	101,12	95,54	90,60	102,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,52	6,65	-5,31	-0,67	5,95
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,57	-0,46	0,13	-0,79	-0,93
Parts UFF CAP DIVERSFIE I en EUR					
Actif net	28 804 275,83	27 890 014,63	25 265 915,41	22 569 192,91	25 181 847,44
Nombre de titres	23 088,0000	22 468,0000	21 306,0000	19 849,0000	19 454,0000
Valeur liquidative unitaire	1 247,58	1 241,32	1 185,85	1 137,04	1 294,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,62	81,02	-65,71	-8,18	75,10
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,70	7,96	14,69	2,78	1,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 622	1 256 259,60	0,91
ALLIANZ SE-REG	EUR	8 511	1 658 283,24	1,21
BASF SE	EUR	18 526	1 219 937,10	0,89
BAYER	EUR	18 326	861 413,63	0,62
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	5 209	431 096,84	0,31
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	13 646	1 046 921,12	0,75
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 088	433 864,00	0,31
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	22 534	1 227 652,32	0,89
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	66 595	1 158 486,62	0,84
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	3 098	200 688,44	0,14
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	21 227	754 089,18	0,55
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 612	855 682,80	0,62
RWE AG	EUR	5 304	162 037,20	0,12
SAP SE	EUR	21 139	2 470 726,32	1,79
SIEMENS AG-REG	EUR	15 652	2 221 331,84	1,62
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	3 743	210 281,74	0,15
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	4 306	833 813,84	0,60
VONOVIA SE	EUR	8 404	436 167,60	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			17 438 733,43	12,64
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	13 767	676 579,22	0,49
TOTAL BELGIQUE			676 579,22	0,49
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	4 753	397 167,22	0,29
TOTAL DANEMARK			397 167,22	0,29
ESPAGNE				
AENA SA	EUR	1 853	276 652,90	0,20
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	107 130	612 462,21	0,44
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	340 606	1 068 310,72	0,77
CAIXABANK S.A.	EUR	119 995	322 066,58	0,24
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	5 732	120 830,56	0,09
IBERDROLA SA	EUR	119 016	1 033 534,94	0,75
INDITEX	EUR	27 180	864 867,60	0,63
TOTAL ESPAGNE			4 298 725,51	3,12
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	6 397	388 809,66	0,29
TOTAL FINLANDE			388 809,66	0,29
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	12 521	1 441 167,10	1,05
AIR FRANCE KLM	EUR	33 215	140 599,10	0,10
AIR LIQUIDE	EUR	10 386	1 439 291,88	1,04
ALSTOM	EUR	10 633	349 294,05	0,25
AMUNDI	EUR	3 730	271 917,00	0,20
AXA	EUR	48 061	1 157 549,19	0,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BALYO SA - PROMESSES	EUR	395 000	536 410,00	0,38
BNP PARIBAS	EUR	27 454	1 522 049,76	1,11
BUREAU VERITAS	EUR	7 798	208 284,58	0,16
CLASQUIN	EUR	8 700	558 540,00	0,40
CREDIT AGRICOLE	EUR	30 364	362 728,34	0,26
DANONE	EUR	12 346	729 031,30	0,53
ENGIE	EUR	16 554	187 755,47	0,13
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 328	1 212 784,00	0,88
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	2 920	119 428,00	0,08
KERING	EUR	1 187	731 192,00	0,53
L'OREAL	EUR	4 716	1 682 904,60	1,22
LNA Sante SA	EUR	10 000	508 000,00	0,36
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	5 370	3 329 937,00	2,41
PERNOD RICARD	EUR	4 087	779 390,90	0,57
SAFRAN SA	EUR	7 788	854 032,08	0,62
SAINT-GOBAIN	EUR	1 621	94 407,04	0,07
SANOFI	EUR	24 349	2 022 914,92	1,47
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	12 014	1 728 814,60	1,25
THALES	EUR	1 642	138 190,72	0,11
TOTALENERGIES SE	EUR	56 072	2 317 736,12	1,68
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	2 899	184 434,38	0,13
VINCI (EX SGE)	EUR	12 800	1 153 920,00	0,84
VISIATIV SA	EUR	29 742	722 730,60	0,53
VIVENDI	EUR	16 200	176 661,00	0,13
TOTAL FRANCE			26 662 095,73	19,33
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	12 925	524 238,00	0,38
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	2 754	471 209,40	0,34
TOTAL IRLANDE			995 447,40	0,72
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	152 931	1 017 144,08	0,74
ENI SPA	EUR	51 901	599 248,95	0,43
INTESA SANPAOLO	EUR	423 613	1 039 334,50	0,75
NEXI SPA	EUR	18 584	300 317,44	0,22
TOTAL ITALIE			2 956 044,97	2,14
NORVEGE				
ADEVINTA ASA	NOK	12 605	187 033,53	0,13
TOTAL NORVEGE			187 033,53	0,13
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	456	1 101 240,00	0,80
ASML HOLDING NV	EUR	8 330	5 380 347,00	3,90
EURONEXT NV - W/I	EUR	1 768	172 733,60	0,13
ING GROEP NV	EUR	63 459	797 552,71	0,58
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	16 998	488 437,53	0,35
KONINKLIJKE DSM	EUR	1 577	272 426,75	0,20
PROSUS NV	EUR	16 505	1 138 679,95	0,82
ROYAL PHILIPS	EUR	20 109	770 979,06	0,56
STELLANTIS NV	EUR	50 449	836 242,62	0,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4 954	187 087,81	0,13
UNIVERSAL MUSIC GROUP	EUR	16 200	374 463,00	0,28
TOTAL PAYS-BAS			11 520 190,03	8,35
ROYAUME-UNI				
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	13 466	225 959,48	0,16
LINDE PLC	EUR	10 046	2 572 780,60	1,87
TOTAL ROYAUME-UNI			2 798 740,08	2,03
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	9 354	974 965,25	0,71
NOVARTIS AG-REG	CHF	7 535	535 404,41	0,39
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 158	682 467,39	0,49
TEMENOS AG - REG	CHF	1 672	196 539,42	0,14
TOTAL SUISSE			2 389 376,47	1,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			70 708 943,25	51,26
TOTAL Actions et valeurs assimilées			70 708 943,25	51,26
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	12 000	2 929 560,00	2,12
CM-CIC SICAV - CM-CIC Short Term Bonds IC	EUR	206	20 687 840,46	15,00
DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N	EUR	373 000	4 379 020,00	3,17
LA FRANCAISE TRESORERIE I	EUR	126	13 515 503,40	9,80
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 282	1 357 125,20	0,99
TOTAL FRANCE			42 869 049,06	31,08
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI EMERGI MARK UCITSETFDR	EUR	42 000	2 786 355,60	2,02
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	20 206	2 808 634,00	2,04
TOTAL LUXEMBOURG			5 594 989,60	4,06
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			48 464 038,66	35,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	0,00	0,00
MASSERAN FRA. SELECT. 1 B FCPR	EUR	5 000	0,00	0,00
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part A	EUR	390	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			0,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	1 418 725,00	1,03
MASSERAN FRA. SELECT. 1 A FCPR	EUR	4 950	59 885,60	0,04
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	207 647,70	0,15
TOTAL FRANCE			1 686 258,30	1,22
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			1 686 258,30	1,22
TOTAL Organismes de placement collectif			50 150 296,96	36,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1221	EUR	261	-127 890,00	-0,09
EURO STOXX 50 1221	EUR	-991	1 035 302,50	0,75
FGBL BUND 10A 1221	EUR	28	-50 680,00	-0,04
FTSE 100 FUT 1221	GBP	42	40 363,21	0,03
SP 500 MINI 1221	USD	166	-1 023 168,21	-0,74
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-126 072,50	-0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			-126 072,50	-0,09
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	EUR	-340	-284 920,00	-0,21
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	EUR	340	511 360,00	0,38
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			226 440,00	0,17
TOTAL Engagements à terme conditionnels			226 440,00	0,17
TOTAL Instruments financier à terme			100 367,50	0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 185 545,24	1 023 168,41	0,74
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-856 730,72	-856 730,72	-0,62
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-34 650	-40 363,21	-0,03
TOTAL Appel de marge			126 074,48	0,09
Créances			5 045 069,64	3,66
Dettes			-212 684,39	-0,16
Comptes financiers			12 012 094,58	8,71
Actif net			137 930 162,02	100,00

Parts UFF CAP DIVERSIFIE A	EUR	1 105 150,1479	102,02
Parts UFF CAP DIVERSIFIE I	EUR	19 454,0000	1 294,43